

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur collège pierre et marie CURIE situé sur la commune de RIEUX MINERVOIS.

## **Article 1 : Objet de la consultation**

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

### **Type de Marché :**

Marché de fournitures

### **Procédure et forme de marché :**

Les prestations feront l'objet d'un marché passé en procédure adaptée, conformément à l'article R2123-1 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

### **Les produits demandés :**

- Produit n°1 Ail 1Kg (réponse le 20/01/2026 au plus tard) – Livraison le : 26/01/2026 - 6 jours de délai de livraison
- Produit n°2 Avocat (mûrs conso immédiate) 20Unité(s) (réponse le 20/01/2026 au plus tard) – Livraison le : 26/01/2026 - 6 jours de délai de livraison
- Produit n°3 Banane (mûres. sinon me prévenir ) certifié Bio ou équivalent 36Kg (réponse le 20/01/2026 au plus tard) – Livraison le : 26/01/2026 - 6 jours de délai de livraison
- Produit n°4 Betterave (2 kg de cuites sous vide et 2 kg de chioggia) 4Kg (réponse le 20/01/2026 au plus tard) – Livraison le : 26/01/2026 - 6 jours de délai de livraison
- Produit n°5 Echalote (échalion) 5Kg (réponse le 20/01/2026 au plus tard) – Livraison le : 26/01/2026 - 6 jours de délai de livraison
- Produit n°6 Endive 5Kg (réponse le 20/01/2026 au plus tard) – Livraison le : 26/01/2026 - 6 jours de délai de livraison
- Produit n°7 Légume 4ème gamme (carottes rondelles) 25Kg (réponse le 20/01/2026 au plus tard) – Livraison le : 26/01/2026 - 6 jours de délai de livraison
- Produit n°8 Oignon (gros local) 10Kg (réponse le 20/01/2026 au plus tard) – Livraison le : 26/01/2026 - 6 jours de délai de livraison
- Produit n°9 Persil 2Botte(s) (réponse le 20/01/2026 au plus tard) – Livraison le : 26/01/2026 - 6 jours de délai de livraison
- Produit n°10 Poivron 2Kg (réponse le 20/01/2026 au plus tard) – Livraison le : 26/01/2026 - 6 jours de délai de livraison
- Produit n°11 Pomme de terre (PDT grenailles) 70Kg (réponse le 20/01/2026 au plus tard) – Livraison le : 26/01/2026 - 6 jours de délai de livraison
- Produit n°12 Salade (batavias) 12Unité(s) (réponse le 20/01/2026 au plus tard) – Livraison le : 26/01/2026 - 6 jours de délai de livraison

### **Modalités de livraison :**

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : 6 à 10HR le matin

### **Date limite de remise des offres :**

20/01/2026, à minuit.

## **Article 2 : Jugement des offres**

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette forme de consultation.

### **Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :**

- Prix (en € HT au kilo ou unitaire) – 50%
- Mode de production des denrées (signe de qualité ou équivalent) (Qualité artisanale) – 40%
- Performances matière d'approvisionnement direct (0 ou 1 intermédiaire) (0 intermédiaire correspondant à la meilleure note) – 10%

**Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :**

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

### **Elimination des offres :**

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

### **Coordonnées de l'acheteur :**

- collège pierre et marie CURIE
- marie CIRES
- Av GEORGES CLEMENCEAU
- 11160 RIEUX MINERVOIS
- Responsable des achats : frèdéric TIBALD
- Téléphone : 04 68 78 57 13
- Courriel : frederic.tibald@ardeche.fr

### **Recours**

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal administratif : Carcassonne